

Bulletin bibliographique 101 Mai 2017

Retraite Financement

Architecture du système de retraite et liens financiers entre régimes : réunion du Conseil du 29/03/2017, documents de travail.

Paris : COR, 2017, non paginé.

Le dossier de cette séance traite de l'architecture du système de retraite français. Il en précise les modalités de gouvernance, les circuits de financement et les spécificités ou similitudes en comparaison internationale. Il s'intéresse également aux différents transferts financiers internes au système de retraite, qui sont une contrepartie au choix d'un système morcelé en différents régimes de retraite dont transferts de compensation entre régimes de base et autres liens financiers entre régimes. Un point est fait sur les frontières d'affiliation entre l'Agirc-Arrco et l'Ircantec et la portée de l'article 51 de la loi du 20/01/2014, et un autre sur l'adossment du régime de retraite des Industries électriques et gazières aux régimes de la Cnav, de l'Agirc et de l'Arrco.

<http://www.cor-retraites.fr/article484.html>

Retraite Répartition / Capitalisation

Pourquoi le fonds de pension à la française peine à séduire ? /ABADIE Aurélie/THOUET Nicolas.

In : *L'Argus de l'assurance*, 7504, 28/04/2017, 5 p.

Une ordonnance publiée en avril 2017 crée le Fonds de retraite professionnelle supplémentaire. Son objectif est de répondre aux inconvénients liés à l'application de Solvabilité II aux activités de retraite collective. Avant toute mise en place, une loi de ratification de l'ordonnance doit être votée et des tests de résistance doivent être effectués. C'est pourquoi, pour l'instant, les assureurs ne se sont pas précipités. Des tableaux de classement de l'épargne retraite en 2017 présentent les résultats 2016 en individuel et collectif.

Retraite Méthodologie

20 ans d'évolution d'acquisition des droits dans les régimes complémentaires : quels effets sur le montant des retraites ? /NORTIER-RIBORDY Frédérique.

In : *Cnav - Retraite et société*, 74, novembre 2016, 30 p.

Afin de maintenir l'équilibre des régimes Agirc et Arrco, les partenaires sociaux ont signé dix accords depuis vingt ans. Ces accords ont organisé une baisse de leur rendement. Après avoir décrit les principes d'acquisition de droits dans un régime par points, cet article détaille l'évolution des conditions dans lesquelles ces points sont acquis.

Comparer les efforts contributifs pour comparer les retraites entre secteur public et secteur privé /BOZIO Antoine.

In : *Insee - Economie et statistique*, 491-492, mars 2017, 7 p.

L'auteur commente, dans cet article, l'étude menée par Patrick Aubert et Corentin Plouhinec sur les différences de retraite entre secteur public et secteur privé (*voir ci-dessous*). Il constate que l'étude ne peut se mesurer à la seule générosité comparée des deux régimes. Pour autant, il est possible

d'améliorer la transparence du système de retraite : création d'une caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat, inclusion des primes dans l'assiette des rémunérations soumises à cotisation.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2647351?sommaire=2647454>

Les Différences de retraites entre secteur public et secteur privé : une analyse par simulations sur carrières types /AUBERT Patrick/PLOUHINEC Corentin.

In : Insee - Economie et statistique, 491-492, mars 2017, 17 p.

Après étude, il apparaît que le rapprochement des règles de retraite des secteurs public et privé n'a pas le même effet sur les taux de remplacement. Certains types de fonctionnaires d'Etat restent avantagés par les règles appliquées au public tandis que d'autres auraient une retraite plus élevée avec les règles du privé. Les résultats de cette étude permettent d'illustrer les mécanismes en jeu et notamment de souligner que le montant de pension apparaît d'autant plus faible que la part des primes dans la rémunération est élevée.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2647347?sommaire=2647454>

Possible reforms of pay-as-you-go pension systems (Réformes possibles des systèmes de retraite en répartition) /BANYAR Jozsef.

In : European journal of social security, 18-3, septembre 2016, 23 p.

Le vieillissement démographique rend nécessaire la réforme des systèmes de retraite en répartition. Cette étude analyse et compare les différentes voies possibles, à partir des scénarios habituels fondés sur le paradigme décrit par Samuelson. Il est possible de redistribuer les possibilités d'emploi disponibles ou d'introduire un revenu minimum. Mais un pays ne peut se lancer seul dans l'une de ces alternatives.

Retraite
Indicateurs de retraite

Les Départs à la retraite dans la fonction publique : la décote concerne davantage les catégories actives /SENGHOR Hady.

In : Drees - Etudes et résultats, 1001, mars 2017, 6 p.

Entre 2002 et 2015, l'âge moyen des nouveaux retraités au moment de leur départ à la retraite a augmenté de 2,8 ans dans l'ensemble de la fonction publique civile soit +2,6 ans dans la fonction publique d'Etat civile, +4,1 ans dans la fonction publique hospitalière et +1,8 an dans la fonction publique territoriale. Cette progression s'accompagne d'une hausse, depuis 2005, de la part des bénéficiaires d'une majoration de pension au titre de la surcote malgré l'augmentation de la durée requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein. À l'inverse, la part des pensions minorées par la décote diminue depuis 2009. En 2015, la décote concerne 9% des nouveaux retraités parmi les sédentaires de la fonction publique civile, contre 17% parmi les actifs.

http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er_1001.pdf

Le FSPOEIE, un régime spécial ayant un cotisant pour trois retraités /DESMIER Olivier/GAUTIER Loïc.

In : CDC - Questions Retraite & Solidarité - Les études, 17, janvier 2017, 8 p.

Le FSPOEIE, régime des ouvriers de l'Etat, est dit « intégré » ; il verse à ce titre l'équivalent d'une pension de base et d'une pension complémentaire. L'arrêt des recrutements au sein de ce statut a entraîné une forte baisse du nombre des cotisants et un vieillissement de la population active. Au 31/12/2015, avec 31 000 cotisants âgés de 51 ans en moyenne et 102 000 retraités, le rapport démographique s'établit à 0,3 cotisant pour un retraité.

http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QRS_LE_17_janvier2017.pdf

Passage à la retraite en période de réformes : vécu et expériences /AOUICI Sabrina.

In : Cnav - Retraite et société, 74, novembre 2016, 26 p.

Cette analyse qualitative des parcours de vie montre comment les différents facteurs examinés s'articulent pour influencer la décision de départ, comment ces motivations peuvent évoluer au cours du temps pour une même personne ou encore comment certaines mesures peuvent avoir un effet contraire à l'effet porté par les textes de loi. S'appuyant sur le résultat d'enquêtes, l'article pointe les

différentes facettes du cumul emploi-retraite et de la surcote mais aussi des stratégies d'entreprise de gestion des âges face aux fins de carrière qui pèsent financièrement.

Réformes des retraites de 2010 à 2014 : analyse de la durée passée à la retraite et de la pension cumulée sur le cycle de la vie /DUC Cindy.

In : Cnav - Retraite et société, 74, novembre 2016, 24 p.

L'auteur évalue dans cette étude l'effet des modifications législatives concernant les régimes de base intervenues entre 2010 et 2014 en se fondant sur la pension cumulée sur le cycle de vie. Depuis ces modifications, la pension sur le cycle de vie de la génération 1980 serait diminuée de 3% en moyenne et la durée passée à la retraite de près de 2 ans. La baisse de pension sur le cycle de vie serait plus forte pour les hommes, soit une diminution de 3% en moyenne. Si la réforme de 2010 a été la réforme reculant le plus fortement les âges de départ à la retraite, la réforme de 2014 touche plus fortement le niveau des pensions.

Réformes des retraites et report de l'âge : quels effets et dans quelles conditions ?

In : Conseil d'orientation des retraites - La lettre, 14, février 2017, 10 p.

Cette 14^{ème} lettre du COR synthétise les résultats des travaux présentés dans les dossiers mensuels du COR en 2016 qui portent sur les effets des dernières réformes en France, en particulier ceux du relèvement de l'âge de départ en retraite. Les auteurs passent en revue la mobilisation des trois leviers d'équilibre de la répartition, les effets des réformes sur la situation financière du système de retraite et sur la situation des assurés, les reports sur les autres dépenses sociales de la hausse de l'âge de la retraite, les effets de la hausse de l'âge de la retraite sur l'emploi, le chômage et l'activité économique ainsi que le contexte dans lequel s'effectuent les reports d'âge de la retraite tels que l'état de santé et les conditions de travail.

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-3802.pdf>

Retraite

Analyses juridiques

Évolutions des formes d'emploi et droits à retraite : réunion du Conseil du 01/03/2017, documents de travail.

Paris : COR, 2017, non paginé.

Le dossier de cette séance fait le point sur les évolutions du marché du travail et les droits à la retraite qui en découlent. La première partie analyse la diversification des parcours professionnels et les évolutions récentes du système de retraite, notamment les situations de polyaffiliation et la mise en place de la liquidation unique dans les régimes alignés (Lura). La deuxième décrit les nouvelles formes d'emploi liées aux mutations sur le marché du travail et les droits à la retraite associés. Enfin, la dernière partie précise les modalités d'acquisition des droits à retraite en cas de mobilité internationale et donne quelques éléments statistiques sur ces situations qui semblent se développer.

<http://www.cor-retraites.fr/article481.html>

La Retraite du salarié.

Paris : Groupe Revue fiduciaire (Les guides RF), 2016, 548 p.

Ce guide présente un dossier complet abordant les principaux aspects de la retraite du salarié. Sont notamment traités : le départ de l'entreprise, les démarches à accomplir, le calcul et le montant de la pension. Sont également expliqués le fonctionnement de la retraite de base, de la retraite complémentaire et de la retraite supplémentaire.

Retraite

En Europe et dans le monde

Bilateral social security agreements and pensions portability: a study of four migrant corridors between EU and non-EU countries (Conventions bilatérales de sécurité sociale et portabilité des pensions : étude de quatre couloirs migratoires entre pays de l'UE et pays tiers) /HOLZMANN Robert.

In : AISS - Revue internationale de sécurité sociale, 3-4, juillet-décembre 2016, 22 p.

Les accords bilatéraux entre pays d'origine et d'accueil constituent l'un des instruments les plus importants pour assurer la portabilité des prestations de sécurité sociale pour les travailleurs migrants. Pourtant, seuls 23% des migrants internationaux profitent de ces accords, et le fonctionnement de ces derniers n'a été que très peu analysé – et encore moins évalué. Les quatre couloirs étudiés (Autriche-Turquie, Allemagne-Turquie, Belgique-Maroc et France-Maroc) ont été choisis afin d'identifier plus précisément leurs similarités et leurs différences. Cette évaluation a été menée sur la base d'un cadre méthodologique et de trois critères précis : l'équité entre les individus, l'équité fiscale entre les pays ainsi que l'efficacité administrative pour les pays et les travailleurs migrants. Concernant la portabilité des pensions, les résultats suggèrent que les accords examinés fonctionnent bien et assurent dans l'ensemble une certaine équité entre les individus. Des écarts conceptuels et empiriques viennent en revanche occulter les résultats relatifs à l'équité fiscale entre les pays. Enfin, en termes d'efficacité, l'administration pourrait tirer profit des échanges s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication, une fois ces derniers mis en œuvre.

The Case of the guarantee pension reform: change of perceived income adequacy among low-income pensioners in Finland (Le cas de la réforme de la pension garantie : changement de la perception de l'adéquation du revenu parmi les retraités à faible revenu en Finlande) /AIRIO Ilpo/NURMINEN Minna.

In : [European journal of social security, 18-3, septembre 2016, 20 p.](#)

Cet article examine les effets de la réforme finlandaise de la pension garantie de 2011 sur les retraités les plus pauvres du pays. Ces retraités perçoivent la pension minimum finlandaise qui correspond au montant total de la pension nationale. L'analyse est fondée sur des enquêtes postales avant et après réforme qui ont été adressées à des retraités de 65 à 85 ans qui bénéficiaient de la pension nationale complète et qui ont eu droit à la pension garantie en 2011. Les résultats montrent que les retraités à bas revenus étaient financièrement plus satisfaits après la réforme. Cependant, la santé et les facteurs socio-économiques jouent également un rôle dans la perception de l'adéquation des ressources chez les personnes âgées à bas revenus.

New legislation in Turkey requiring automatic enrolment in the voluntary funded individual pension scheme (En Turquie, une nouvelle législation prévoit l'affiliation automatique au régime de retraite volontaire individuel) /SAYAN Serdar.

In : [ESPN Flash report, 2017-10, mars 2017, 2 p.](#)

Une nouvelle loi modifiant le régime de pension volontaire turc est entrée en vigueur en janvier 2017 : à moins qu'ils n'y renoncent par écrit, tous les employés de moins de 45 ans sont automatiquement affiliés à un plan de retraite et contribuent à 3% de leurs revenus imposables. Si les individus ne se désengagent pas de cette adhésion automatique, la nouvelle politique augmentera substantiellement la couverture «non obligatoire», ce qui réduira le déficit d'épargne.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=17237&langId=en>

The government of Estonia proposes to tie the pension age to life expectancy and increase solidarity in the state old-age pension (Le gouvernement estonien propose de lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie et de renforcer le caractère solidaire de la pension de vieillesse d'État) /MASSO Märt/PIIRITS Magnus.

In : [ESPN Flash report, 2017-17, mars 2017, 2 p.](#)

Le gouvernement estonien propose de lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie et d'avoir un processus de retraite plus souple pour assurer la viabilité financière à long terme du système de retraite. Il prévoit également de modifier le mode de calcul afin que la pension du premier pilier dépende moins des revenus individuels et davantage de la durée de carrière pour lutter contre les inégalités et la pauvreté. Le projet de loi devait être finalisé au premier trimestre de 2018.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=17469&langId=en>

Towards a fully individualised pension system in Norway (Vers un système de retraite entièrement individualisé en Norvège) /BOLONI Giuliano.

In : [ESPN Flash report, 2017-06, février 2017, 2 p.](#)

En Norvège, une commission d'experts nommée par le gouvernement a fait des propositions visant à supprimer les allocations de survivants dans le cadre du régime public et à introduire, à la place, un système de retraite entièrement individualisé. Pour les conjoints survivants de moins de 67 ans, la

commission suggère de ne garantir qu'une allocation transitoire. Pour les retraité-e-s veufs et veuves, elle recommande qu'il ne soit plus possible d'«hériter» d'une partie des droits à pension d'un conjoint décédé. Les réformes proposées risquent d'être critiquées, car elles accroîtraient les inégalités entre les femmes et les hommes.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=17189&langId=en>

Why did poverty in old age in Cyprus reduce so sharply? (Pourquoi la pauvreté des personnes âgées à Chypre a-t-elle si fortement diminué ?) /KOUTSAMPELAS Christos/PASHARDES Panos.

In : *ESPN Flash report, 2017-8, février 2017, 2 p.*

Le taux de pauvreté des personnes âgées à Chypre est passé de 46,3% en 2008 à 17,3% en 2015. Cette réduction spectaculaire constitue une réussite importante mais ne peut être durable sans des mesures qui garantissent que les travailleurs disposent d'une pension adéquate en accumulant suffisamment de droits à l'assurance sociale.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=17231&langId=en>

A Blueprint for Pensions: saving enough, saving well, saving wisely (Un plan directeur pour les retraites : épargner suffisamment, épargner correctement, épargner judicieusement).

Bruxelles : *Insurance Europe, 2017, 42 p.*

L'Europe fait face à un défi sans précédent car la dégradation du rapport actifs / retraités met une pression forte et croissante sur les systèmes de retraite publics. Les décideurs doivent pérenniser les systèmes de retraite, encourager les gens à épargner davantage et éliminer les obstacles réglementaires qui nuisent à l'investissement à long terme. Avec cette publication, la fédération Insurance Europe définit l'ampleur de ce défi et recommande des actions pour aider les citoyens européens à épargner suffisamment et judicieusement pour leur retraite.

[http://insuranceeurope.eu/sites/default/files/attachments/A Blueprint for Pensions.pdf](http://insuranceeurope.eu/sites/default/files/attachments/A%20Blueprint%20for%20Pensions.pdf)

**Protection sociale
Financement**

**55 ans de diversification des financements de la protection sociale /BARNOUIN
Timothée/DOMPS Aurore.**

In : *Drees - Etudes et résultats, 1002, mars 2017, 4 p.*

Depuis 1959, les recettes de la protection sociale ont plus que doublé en proportion de la richesse nationale, passant de 16 à 34 points de PIB en 2015. Leur structure s'est également fortement modifiée : la part des impôts et taxes affectés, au premier rang desquels se trouve la contribution sociale généralisée (CSG), a nettement augmenté. Cela a diminué d'autant la part des cotisations sociales, qui demeurent néanmoins la première ressource du système, et des contributions publiques. Malgré cette modification de la structure de financement, la part des ressources de la protection sociale par assiette de prélèvement est restée relativement stable entre 1981 et 2015, la part de l'assiette correspondant à la rémunération des salariés ayant néanmoins diminué.

http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er_1002.pdf

**Protection sociale
Protection sociale complémentaire**

**Annulation par le Conseil constitutionnel du dispositif de la LFSS permettant la codésignation d'assureurs pour gérer seuls un accord collectif de prévoyance de branche /BARTHELEMY
Jacques.**

In : *Droit social, 2, février 2017, 2 p.*

Jacques Barthélémy commente ici la décision du Conseil constitutionnel de censurer l'amendement introduit par le gouvernement dans le projet de loi sur la Sécurité sociale (PLFSS) 2017, qui autorisait les accords professionnels ou interprofessionnels à organiser une mutualisation de la couverture prévoyance en retenant au moins deux organismes. Le Conseil a rejeté la disposition au motif qu'elle n'a pas de place dans un PLFSS mais ne s'est en revanche pas prononcé sur le second motif relatif à la liberté contractuelle et d'entreprendre.

Protection sociale En Europe et dans le monde

La Réforme de l'assurance dépendance en Allemagne /MILANO Serge.

In : Dalloz - Revue de droit sanitaire et social, 6, novembre/décembre 2016, 14 p.

Depuis que l'Allemagne a réalisé une réforme structurelle en se dotant d'une nouvelle méthode de détermination de la dépendance et de sa gravité fondée sur l'autonomie et les capacités des personnes, plutôt que sur les déficits et les aides de compensations nécessaires, les prestations se sont améliorées, à domicile comme en établissement ; le statut des aidants familiaux a également été renforcé. L'auteur revient sur la refondation de l'assurance dépendance et détaille les conséquences immédiates de la réforme, ainsi que l'amélioration des prestations.

Special Issue: Social security's technical and administrative improvement: Pursuing excellence (Numéro spécial - Amélioration technique et administrative de la sécurité sociale : poursuivre l'excellence) /CAMPBELL Jim/DHILLON Ibadat/GREGOR Shirley.

In : AISS - International Social Security Review, 3-4, juillet - décembre 2016, 156 p.

Pour l'Association internationale de la sécurité sociale, l'«excellence» est associée à la garantie que les processus techniques et les procédures administratives qui sous-tendent la fourniture des prestations et des services de sécurité sociale soient de haute qualité, bien gérés et durables. Elle englobe également la manière dont les assurés perçoivent la qualité et l'adéquation des services et des prestations fournis. Ce numéro entend contribuer à mieux prendre en compte, dans la pratique, les défis opérationnels de plus en plus complexes auxquels font face les administrations de la sécurité sociale, et apporter des réponses à ces dernières.

Dix défis mondiaux pour la sécurité sociale.

Genève : AISS, 2016, 63 p.

Ce rapport est le fruit de travaux de recherche et d'analyse, et d'une consultation lancée auprès de 280 ministères et institutions de sécurité sociale du monde entier. Constatant que les gouvernements et les administrations publiques sont confrontés à un environnement de plus en plus instable et complexe, il examine les conséquences de ces défis mondiaux sur les systèmes de sécurité sociale et analyse les stratégies que peuvent envisager ces systèmes pour atténuer les risques et se préparer à affronter l'avenir. Parmi ces tendances figurent le vieillissement démographique, les lacunes de la couverture, la persistance du chômage des jeunes ou encore la transformation induite par l'économie numérique.

https://www.issa.int/fr_FR/details?p_p_id=DetailDocumentPortlet_WAR_ISSA_Event_Documentsportlet_INSTANCE_JPFQhJRPI0Fk&p_p_lifecycle=2&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_cacheability=cacheLevelPage&p_p_col_id=column-1&p_p_col_count=1&DetailDocumentPortlet_WAR_ISSA_Event_Documentsportlet_INSTANCE_JPFQhJRPI0Fk_name=Dix+d%C3%A9fis+mondiaux+pour+la+s%C3%A9curit%C3%A9+sociale.pdf&DetailDocumentPortlet_WAR_ISSA_Event_Documentsportlet_INSTANCE_JPFQhJRPI0Fk_uuid=ffb0998-1-cb4c-4f0f-a489-6d513c12b85c&DetailDocumentPortlet_WAR_ISSA_Event_Documentsportlet_INSTANCE_JPFQhJRPI0Fk_mimeType=application%2Fpdf

Governing occupational pensions and unemployment benefits: the state, the market and the social partners in-between? (Gérer les pensions professionnelles et les prestations de chômage : l'État, le marché et les partenaires sociaux entre les deux ?) /MAPELLI Luca/NATALI David/SABATO Sebastiano,...

Bruxelles : Observatoire social européen (OSE Research Paper, 33), 2017, 31 p.

Cette étude propose une analyse comparative des pensions professionnelles et des prestations chômage dans quatre pays européens : l'Autriche, la Belgique, l'Italie et le Royaume-Uni. Elle explore la notion de gouvernance du « Occupational Welfare » (OW) – la protection sociale professionnelle. Elle porte sur deux questions de recherche. La première : le développement récent de l'OW indique-t-il un renforcement du rôle des syndicats et des employeurs dans les domaines du chômage et des retraites ? La deuxième, ce rôle accru est-il en lien avec le déclin de l'Etat-Providence ? Les conclusions montrent que même lorsque les partenaires sociaux jouent un rôle majeur, ils font partie intégrante d'un système de gouvernance complexe où ils doivent coopérer ou concurrencer à la fois l'Etat et les forces du marché.

L'Impact socio-économique de la sécurité sociale : rapport de recherche de l'AISS / DAMON Julien.

Genève : AISS, 2016, 36 p.

Sur fond d'oppositions théoriques, les chercheurs débattent pour savoir si les programmes de sécurité sociale peuvent promouvoir ou inhiber la croissance économique, mais peu d'études empiriques abordent directement la relation globale. Si les liens sont discutés et disputés, autant dans les cénacles académiques que dans le monde politique, des conclusions mitigées ressortent des travaux menés autour de quatre grands domaines : marché du travail ; consommation et épargne ; démographie et capital humain. Dans ces quatre grands domaines, les effets ne sont pas univoques. Si ce rapport de recherche traite principalement des conséquences des programmes de sécurité sociale, on pourrait aussi aborder les conséquences des évolutions de ces quatre grands domaines sur les orientations et structurations de la sécurité sociale. Les relations sont toujours réciproques.

https://www.issa.int/fr/details?p_p_id=DetailDocumentPortlet_WAR_ISSA_Event_DocumentSportlet_INSTANCE_JPFQhJRPI0Fk&p_p_lifecycle=2&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_cacheability=cacheLevelPage&p_p_col_id=column-1&p_p_col_count=1&DetailDocumentPortlet_WAR_ISSA_Event_DocumentSportlet_INSTANCE_JPFQhJRPI0Fk_name=1-ISSA_SEISS.pdf&DetailDocumentPortlet_WAR_ISSA_Event_DocumentSportlet_INSTANCE_JPFQhJRPI0Fk_uid=a7a98647-2ff4-4149-a5d9-a511052ba612&DetailDocumentPortlet_WAR_ISSA_Event_DocumentSportlet_INSTANCE_JPFQhJRPI0Fk_mimeType=application%2Fpdf

Promouvoir l'Europe sociale : la quête du progrès pendant « l'ère Delors » / BITUMI Alessandra.

Paris : Institut Jacques Delors, 2017, 20 p.

L'auteur analyse dans quelle mesure l'Union européenne a rejeté, adapté ou maîtrisé le tournant néolibéral qui a suivi la crise des années 1970. À partir du débat historiographique sur le modèle social européen, cet article détaille le rôle de la Commission Delors dans la communauté atlantique des années 1980, en abordant quatre grandes questions : sur la crise du modèle mixte d'après-guerre, sur l'importance de la perspective transatlantique, sur les tensions internes entre le tournant libéral et la volonté d'instaurer un nouveau capitalisme ancré dans le social. Et propose enfin, une réflexion sur les enseignements pour l'Europe en crise.

<http://www.institutdelors.eu/media/promouvoireuropesociale-bitumi-ijd-jan17.pdf?pdf=ok>

Le Socle européen des droits sociaux / CORDERY Philip/GILLE Jean-Patrick/ROHFRITSCH Sophie.

Paris : Assemblée nationale, 2016, 57 p.

La commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale a souhaité apporter sa contribution à la consultation publique sur le socle européen des droits sociaux, lancée par la Commission européenne le 08/03/2016. Son rapport expose 24 propositions articulées autour de trois axes principaux : l'amélioration des conditions d'accès au marché du travail ; la mise en œuvre des conditions de l'équité et de l'égalité au travail ; la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Leur objectif est triple : permettre une meilleure coordination économique, jugée indispensable à la zone euro en particulier et à l'Union dans son ensemble, adapter le droit du travail et la protection sociale aux nouvelles formes d'emploi liées à la numérisation de l'économie et au développement de la pluriactivité - notamment en favorisant l'attachement des droits à la personne et non au contrat - et, enfin, lutter contre la pauvreté qui s'accroît sur le continent européen.

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/europe/rap-info/i4278.pdf>

**Marché du travail
Emploi des seniors**

Les Cadres seniors : recrutement et intégration en entreprise.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 7, mars 2017, 48 p.

Cette enquête qualitative est consacrée aux modalités de recrutement des cadres seniors, à leur intégration et à leurs stratégies de mobilité. Les entretiens menés auprès des cadres et des recruteurs font ressortir trois résultats marquants. Les cadres seniors sont recrutés pour leur opérationnalité immédiate et leur maîtrise de l'environnement professionnel. Le réseau de relations est le moyen de sourcing privilégié. Enfin, les représentations liées à la notion de sénior sont ambivalentes au sein de l'entreprise.

https://presse.apec.fr/files/live/mounts/media/images/Seniors2017_complet_embargo.pdf

L'Evolution de l'emploi des seniors du secteur privé depuis 2004 /COUHIN Julie.

In : Cnav - Cadr'@ge, 34, avril 2017, 9 p.

Après une longue période de baisse, la dernière décennie a connu une augmentation des personnes en emploi à la veille de la retraite. Parmi les retraités du régime général partis entre 2004 et 2013 et encore en emploi à 50 ans, la durée en emploi entre 55 et 60 ans a augmenté d'un an, passant de 3,6 ans à 4,6 ans pour les hommes comme pour les femmes. Les niveaux d'emploi sont cependant très différents selon l'âge du départ à la retraite.

<http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-34.pdf>

Marché du travail

Evolution de la population active

Emploi et chômage des 15-29 ans en 2015 : un jeune sur dix au chômage /MINNI Claude/GALTIER Bénédicte.

In : Dares - Résultats, 2017-16, mars 2017, 8 p.

En 2015, 53,3% des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sur le marché du travail en France : 43,2% occupent un emploi et 10,1% sont au chômage, soit un taux de chômage de 18,9%.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-016.pdf>

L'Insertion professionnelle des jeunes diplômés : promotion 2014.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 2, janvier 2017, 76 p.

86% des jeunes diplômés en 2014 sont en emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme. Parmi eux, 44% sont toujours dans leur premier poste et 81% d'entre eux sont en CDI. Par ailleurs, 68% des jeunes bénéficient du statut de cadre.

https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/L'insertion%20professionnelle%20des%20jeunes%20dipl%C3%B4m%C3%A9s%20promotion%2014.pdf

Marché du travail

Migrations et population active

Le Niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine /GOUJON Anne/ICHOU Mathieu.

In : Ined - Population et sociétés, 541, février 2017, 4 p.

Les auteurs de cet article comparent les niveaux d'études des immigrés vivant en France à celui des personnes nées en France et à celui des personnes restées dans leur pays d'origine. Ils démontrent que les niveaux d'instruction sont variés, plus du quart dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ils analysent qu'ils sont plus instruits que la population de leur pays d'origine en étudiant les résultats d'une étude réalisée sur des réfugiés arrivés en Autriche en 2015. Les proportions de personnes interrogées possédant le bac ou son équivalent, 26% des Syriens et 15% des Irakiens, sont cependant deux fois moindres, voire moins, que parmi les Autrichiens où elles sont 53%.

http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26275/541.population.societes.2017.fevrier.fr.pdf

Marché du travail

En Europe et dans le monde

Joint Employment Report 2017: as adopted by the Epsco Council on 3rd March 2017 (Rapport conjoint sur l'emploi adopté par le conseil Epsco le 03/03/2017).

Bruxelles : Commission européenne (European economy, 2/2012), 2017, 104 p.

Ce rapport dresse un état des lieux de la situation sociale et de l'emploi dans l'ensemble de l'UE. Il souligne l'amélioration constante de la situation sur le marché du travail en Europe. En effet, le taux de chômage a continué de diminuer pour s'établir à 8,5%, et 10% dans la zone euro, au cours du troisième trimestre de 2016. En 2016, le taux d'emploi a été, pour la première fois, supérieur aux niveaux enregistrés avant la crise. Il est à noter que malgré des premiers signes de convergence entre les États membres, les résultats sur le plan de l'emploi et en matière sociale continuent de varier considérablement d'un pays à l'autre.

Démographie

Bilan démographique en France

236 300 mariages célébrés en France en 2015 dont 33 800 mariages mixtes /BELLAMY Vanessa.

In : Insee Première, 1638, mars 2017, 4 p.

En 2015, 236 300 mariages ont été célébrés en France, dont 33 800 entre une personne de nationalité française et une personne de nationalité étrangère : 14% des mariages célébrés en France en 2015 sont donc des mariages mixtes. Dans un cas sur deux, ils ont uni un homme de nationalité étrangère et une femme de nationalité française. Un mariage mixte sur dix est un remariage pour les deux époux.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656612>

France 2016 : la natalité est en baisse /PISON Gilles.

In : Ined - Population et sociétés, 542, mars 2017, 4 p.

Le nombre des naissances a baissé de 4,5% en France entre 2014 et 2016, sous l'effet conjoint de la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et de la baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité : 1,97 enfant par femme en 2014 contre 1,89 en 2016. Tandis que le nombre de décès en 2016, soit 574 000, est inférieur de 1,4% aux 582 000 de 2015, sachant que la population a cru de 0,4% et la proportion de personnes âgées a augmenté.

https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26352/542.population.societes.2017.mars.fr.fr.pdf.fr.pdf

Un premier enfant à 28,5 ans en 2015 : 4,5 ans plus tard qu'en 1974 /VOLANT Sabrina.

In : Insee Première, 1642, mars 2017, 4 p.

En 2015, en France, les femmes donnent naissance à leur premier enfant à 28,5 ans en moyenne, soit quatre ans et demi plus tard qu'en 1974. Les femmes sont aussi plus âgées qu'auparavant à la naissance de leur deuxième ou troisième enfant, qu'elles ont en moyenne à 31,0 ans et 32,6 ans. Au total, tous rangs de naissance confondus, les femmes accouchent en moyenne à 30,4 ans. En 2012, les femmes les moins diplômées ont leur premier enfant quatre ans plus tôt que les plus diplômées. En 2012, les femmes immigrées deviennent mères six mois plus tôt que l'ensemble des femmes à leur première maternité, avec de fortes disparités selon leur pays de naissance.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2668280>

Généralités

La Situation financière se transmet partiellement de génération en génération /PENICAUD Emilie/RENAUD Thomas/RIOUX Laurence.

In : Insee Première, 1636, février 2017, 4 p.

En 2011, 54% des personnes âgées de 25 à 66 ans estiment que leur situation financière est meilleure, voire bien meilleure, que celle de leur famille quand elles-mêmes étaient adolescentes. Ce jugement favorable est en recul de six points par rapport à 2005, avant la crise de 2008. Il est plus répandu parmi les générations anciennes. Il concerne ainsi 67% des personnes âgées de 60 ans (nées en 1951), contre seulement 41% de celles âgées de 30 ans (nées en 1981). D'autres facteurs que l'âge ou la génération augmentent les chances de ressentir une amélioration de sa situation financière par rapport à l'adolescence : avoir grandi au sein d'une famille rencontrant d'importantes difficultés financières, être aujourd'hui en couple sans enfant, être en emploi ou avoir un niveau de vie élevé.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592060>

Tableaux de l'économie française (TEF) - Edition 2017.

Paris : Insee (Insee - Références), 2017, non paginé.

En 88 fiches traitant de cinq grands domaines (territoire/population, emplois/revenus, conditions de vie/société, économie/finances, système productif), cet ouvrage décrit la situation économique, démographique et sociale de la France. Chaque fiche propose des commentaires, des tableaux, des graphiques, des définitions et une liste de publications de référence sur le sujet donné. L'ouvrage fournit les informations les plus récentes sur la France ainsi que des données permettant de la situer par rapport à d'autres pays de l'Union européenne à 28 ou du reste du monde.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2587886>